Burundi/Présidentielle 2020 : six candidatures retenues, quatre rejetées

@rib News,Â 11/03/2020 - Source Agence Anadolu - Selon le calendrier Ã©lectoral, la publication de la liste dÃ©finitive des candidats est prÃ©vue, le 21 mars 2020 Six dossiers de candidature ont Ã©tÃ© retenus et quatre rejetÃ©es pour la prÃ©sidentielle du 20 mais au Burundi, a annoncÃ©, mardi, la Commission Ã©lectorale nationale indÃ©pendante (Ceni), lors de la publication provisoire de la liste de candidatures.

Â« Les dossiers ont Ã©tÃ© soumis Ã une analyse approfondie sur base principalement des dispositions de la Constitution et du code Ã©lectoral Â», a dÃ©clarÃ© Pierre-Claver Kazihise, prÃ©sident de la Ceni. Les dossiers retenus sont ceux du GÃ©nÃ© Major Evariste Ndayishimiye pour le parti au pouvoir Cndd-Fdd, lâ€™opposant Agathon Rwasa (1er vice-prÃ©sident de lâ€™AssemblÃ©e nationale) pour le parti CNL, lâ€™opposant LÃ©once Ngendakumana du Sahwanya Frodebu, Gaston Sindim (1er vice- prÃ©sident de la RÃ©publique) pour le compte du parti Uprona et deux indÃ©pendants, Ã savoir, Francis Rohero et DieudonnÃ© Nahimana, un jeune pasteur. Le prÃ©sident de la Ceni a aussi signalÃ© que quatre dossiers ont Ã©tÃ© rejetÃ©s. sâ€™agit du dossier de lâ€™ancien prÃ©sident Domitien Ndayizeye pour la coalition Kira-Burundi, Jacques Bigirimana du FNL, Valentin Kavakure du Front Populaire National (FPN-Imboneza) et Anicet Niyonkuru du CDP. Et de nuancer : Â« Si un dossier de candidature nâ€™est pas acceptÃ© au niveau de la Ceni, le Code Ã©lectoral prÃ©voit la possibilitÃ© de faire recours auprÃ¨s de la Cour constitutionnelle dans un dÃ©lai de deux jours Â». Aux candidats provisoirement acceptÃ©s, Kazihise a rappelÃ© que la pÃ©riode de la campagne Ã©lectorale nâ€™est pas encore venue. Â« Cette derniÃ¨re sera ouverte par un dÃ© prÃ©sidentiel Â», a-t-il soulignÃ©, avant de les mettre en garde : Â« Que personne ne passe outre la loi et sâ€™adonne Ã une campagne prÃ©maturÃ©e. Au cas contraire, il fera face Ã la rigueur de cette mÃªme loiÂ». Selon le calendrier Ã©lectoral, la publication de la liste dÃ©finitive des candidats est prÃ©vue, le 21 mars 2020 tandis que le dÃ©cret portant ouverture de la campagne Ã©lectorale est attendu le 25 avril. La campagne proprement dite va se dÃ©rouler du 27 avril au 17 mai selon le mÃªme calendrier Ã©lectoral. Sur 14 personnes qui avaient annoncÃ© leur volontÃ© de se porter candidats Ã la prÃ©sidentiell de mai, seulement dix dossiers de candidatures avaient Ã©tÃ© dÃ©posÃ©s auprÃ¨s de la Ceni. La Ceni clÃ´ture, par ailleurs, aujourdâ€™hui, la rÃ©ception des dossiers de candidature pour les lÃ©gislatives. Selon le calendrier Ã©lectoral, trois scrutins Â savoir la prÃ©sidentielle, les lÃ©gislatives et les communales se tiendront le 20 mai 2020. Pour les sÃ©natoriales, le dÃ©pÃ´t des dossiers des candidatures va dÃ©buter le 27 mai pour se clÃ´turer le 10 juin, tandis que le scrutin est fixÃ© pour le 20 juillet 2020. Et, dâ€™aprÃ¨s les donnÃ©es de la Ceni, 5.126.351 Ã©lecteurs sont inscrits aux diffÃ©rents scrutins de 2020.